



## Coordinateur d'atelier automobile / Coordinatrice d'atelier automobile avec brevet fédéral

**Le dirigeant de l'atelier.** Les coordinateurs d'atelier automobile doivent présenter des qualités spéciales telles que: talent organisationnel, réflexion analytique, endurance et aptitude à la communication. En plus de leur rôle d'experts, ils sont également aptes à assumer des fonctions de direction et de formation dans les ateliers automobiles.

Les coordinateurs d'atelier automobile sont à la disposition de l'équipe de l'atelier. Ils sont responsables du budget et de la réalisation des objectifs de l'atelier. Ils définissent les conditions cadres afin que les collaborateurs puissent se remotiver chaque jour pour fournir des prestations d'excellence. Ils se distinguent par ailleurs par leur planification efficace et la coordination d'un déroulement irréprochable dans l'atelier. Ils utilisent les collaborateurs de manière ciblée, supervisent les travaux et sont responsables du respect des délais et des budgets.

Une autre de leur activité centrale consiste à effectuer des diagnostics dans les domaines de l'électricité et de l'électronique du véhicule, des systèmes de sécurité et de confort ainsi que des systèmes d'assistance à la conduite et d'infodivertissement. Ils sont en mesure de comprendre en détail les documents d'atelier en électronique et électricité et de les interpréter correctement.

Ils garantissent par ailleurs le respect des directives légales et techniques ainsi que des dispositions relatives à la sécurité au travail et à la protection de la santé.

Le coordinateur d'atelier automobile est l'interlocuteur commercial compétent des clients, assurances et fournisseurs. Il est capable de conseiller les clients de façon claire, prévenante et compétente. Sa formation continue moderne axée sur les processus l'aide à gérer les clients et les collaborateurs au quotidien en faisant preuve de prévenance dans sa réflexion et de pratique dans ses actes. Lors de la formation, l'accent est mis sur ce dernier domaine d'intervention.

Le coordinateur d'atelier automobile apporte une contribution déterminante à la qualité, à la satisfaction de la clientèle et au succès économique de l'entreprise.



## Prérequis & conditions d'admission

Sont admis à l'examen final les candidats qui :

- possèdent le certificat fédéral de capacité de mécanicien-ne d'automobiles, mécanicien-ne d'automobiles, d'électricien-ne-électronicien-ne en véhicules, de mécanicien-ne en machines de chantier, de mécanicien-ne en machines agricoles, mécanicien-ne en motocycles ou un certificat équivalent et disposent d'au moins cinq années de pratique après la formation initiale;
- possèdent le certificat fédéral de capacité de mécanicien-ne en maintenance d'automobiles ou réparateur-trice d'automobiles ou une attestation équivalente et disposent d'au moins six ans d'expérience pratique après la formation initiale;
- possèdent le brevet fédéral de diagnosticien d'automobiles et disposent d'au moins cinq années de pratique après la formation initiale;  
et
- ont passé les examens nécessaires pour les domaines de compétences correspondants ou disposent d'attestations d'équivalence;
- possèdent l'attestation de formateur en entreprise;
- possèdent le permis pour l'utilisation des fluides frigorigènes

Les candidats sont admis sous réserve du paiement de la taxe d'examen (et de la remise du travail de diplôme complet dans les délais).

(Le diagnosticien d'automobiles avec brevet fédéral est dispensé de prouver la réussite des les domaines de compétences Z1– Z4)

**Conditions d'admission aux examens des domaines de compétences :** Sont admis aux examens des domaines de compétences les candidats qui : possèdent le certificat fédéral de capacité de mécanicien-ne d'automobiles, mécanicien-ne d'automobiles, électricien-ne-électronicien-ne en véhicules, mécanicien-ne en machines de chantier, mécanicien-ne en machines agricoles, mécanicien-ne en motocycles, mécanicien-ne en maintenance d'automobiles ou réparateur-trice d'automobiles ou un certificat équivalent.

**Durée :** quatre ou cinq semestres, formation en cours d'emploi

**Titre :** « Coordinateur-trice d'atelier automobile avec brevet fédéral »

**Certificat de coordination d'atelier de l'UPSA** Le certificat de coordination de l'UPSA est remis aux candidats ayant réussi l'examen des domaines de compétences (W1 – W4) en obtenant à chaque fois au moins la note de 4,0.

### Informations et lieux du cours

Vous trouverez les lieux de formation actuels et des informations sur le site Internet de l'UPSA [www.agvs-upsa.ch](http://www.agvs-upsa.ch), « Formation », « Formation professionnelle supérieure ».



L'Union professionnelle suisse de l'automobile (UPSA) vous renseigne également par téléphone.

## Vue d'ensemble des domaines de compétences / modules

La formation comporte 8 domaines de compétences.

- Z1 Electricité-électronique du véhicule
- Z2 Systèmes de confort et de sécurité
- Z3 Systèmes d'assistance à la conduite et d'infodivertissement
- Z4 Relations avec les clients

- W1 Processus d'atelier
- W2 Gestion du personnel
- W3 Bases juridiques
- W4 Contacts avec les clients et administration

### Examens des domaines de compétences

Les examens des différents domaines de compétences (Z1 – Z4) ont lieu à Mobility à Berne et les examens des domaines de compétences (W1 – W4) dans les centres de formation correspondants.

### Examen final en réseau

L'examen final en réseau comprend des compétences opérationnelles des domaines de compétences W1 – W4. L'examen final comprend un travail de projet qui doit être soumis au préalable par écrit.

### Possibilités de formation continue

#### Examen professionnel (EP) :

Diagnosticien-ne d'automobiles avec brevet fédéral (formation complémentaire des domaines de compétences P1 – P3 ou N1 – N3)

#### Examen professionnel supérieur (EPS) :

Gestionnaire d'entreprise diplômé-e de la branche automobile

UPSA/AGVS

Wöflistrasse 5, Case postale 64, 3000 Berne 22  
Téléphone 031 307 15 15, Fax 031 307 15 16  
[info@agvs-upsa.ch](mailto:info@agvs-upsa.ch), [www.agvs-upsa.ch](http://www.agvs-upsa.ch)



**UPSA | AGVS**

Unione professionale svizzera dell'automobile  
Union professionnelle suisse de l'automobile  
Auto Gewerbe Verband Schweiz